

Codification d'équipements et de points de coupure

Il n'existe pas de norme quant à la codification des équipements et des points de coupure. On vous propose donc une façon de faire et quelques exemples.



On suggère un code alphanumérique de neuf (9) caractères maximum, où l'on va retrouver les informations suivantes :

- Son emplacement
 - Service
 - Bâtiment
- Son nom
- Son numéro

Par exemple, pour l'une des pompes haute pression située à l'usine de traitement de l'eau potable, le code suivant pourrait être utilisé : UTP-PHP-01

UTP : usine de traitement de l'eau potable

PHP : pompe haute pression

01 : pour désigner la pompe en question.

Exemples de **codification d'équipements** :

Pompe d'eau brute : B-1, B-2

Pompe réseau de distribution : R-1

Compresseur : C-1

Décanteur : D-1

Filtres : F-1

Génératrice : G-1

Pompe haute pression : H-1

Dégrilleur : I-1

Mélangeur : M-1

Pompe de transfert : T-1

Ventilateur : V1

VE : Vanne Entrée

DE : Drain Entrée

VT : Vanne Transfert

DT : Drain Transfert

VO : Vanne post-traitement

VI : Vanne réserve Intérieure

VX : Vanne réserve extérieure

VR : Vanne réseau de distribution

Exemples de **codification de produits chimiques** :

AL : Alun

BC : Bioxyde de chlore

CH : Chaux hydratée

CL : Chlore

SC : Soude caustique

PO : Polymère

PP : Permanganate de potassium

SA : Silice activée

SS : Silicate de sodium

